

CHAIRE VP-IP

## VALEURS ET POLITIQUES DES INFORMATIONS PERSONNELLES

*DONNÉES, IDENTITÉS ET CONFIANCE À L'ÈRE NUMÉRIQUE*



### MECENES FONDATEURS



BNP PARIBAS



### MECENE ASSOCIE



### PARTENAIRE QUALIFIE



### AVEC LE SOUTIEN



## DOSSIER DE PRESSE

[WWW.INFORMATIONS-PERSONNELLES.ORG](http://WWW.INFORMATIONS-PERSONNELLES.ORG)



@CVPIP



Septembre 2021 - DOSSIER DE PRESSE

## PRESENTATION DE LA CHAIRE DE RECHERCHE VALEURS ET POLITIQUES DES INFORMATIONS PERSONNELLES



La Chaire de recherche « Valeurs et Politiques des Informations Personnelles » lancée par l'IMT (Institut Mines-Télécom) est une première en France. Créée en partenariat avec IN Groupe, BNP Paribas et Dassault Systèmes, la Chaire bénéficie de la collaboration de la Commission Nationale de l'Informatique et des Libertés (CNIL). Elle est également soutenue par la Fondation Télécom. Orange a rejoint la Chaire en octobre.

La Chaire regroupe une équipe pluridisciplinaire de chercheurs travaillant à la fois sur les aspects :

- Juridique de régulation et de conformité,
- Technique de sécurité des systèmes et des données,
- Economique de partage des informations personnelles,
- Philosophique de responsabilisation et d'anticipation des conséquences sociétales.

La Chaire est coordonnée par **Claire Levallois-Barth**, maître de conférences en droit, en coordination avec :

- **Maryline Laurent**, professeur en sciences de l'informatique à Télécom SudParis,
- **Patrick Waelbroeck**, professeur en sciences économiques à Télécom Paris,
- **Pierre-Antoine Chardel**, professeur en philosophie à l'Institut Mines-Télécom Business School.

La Chaire se propose d'aider les entreprises, les citoyens et les pouvoirs publics dans leurs réflexions sur la collecte, l'utilisation et le partage des informations personnelles, à savoir les informations concernant les individus (leur vie privée, leurs activités professionnelles, leurs identités numériques, leurs contributions sur les réseaux sociaux, etc.) incluant celles collectées par les objets communicants qui les entourent (*smartphones*, compteurs intelligents, etc.).

Ces informations fournies par les personnes, ou traces de leurs activités et interactions, posent en effet de nombreuses questions en termes de :

- Valeur sociale : quels nouveaux services, avec quelle confiance et quelle acceptabilité individuelle et sociale ?
- Valeur économique : quelle est la valeur des informations personnelles et comment associer des données publiques, de business et privées pour développer des produits, services et stratégies innovantes ?
- Contrôle : qui contrôle ou doit contrôler les informations personnelles ? Comment assurer leur sécurité technique et pratique ?
- Régulation : comment ces informations sont-elles ou doivent-elles être régulées au niveau juridique, économique et éthique ?

La Chaire propose d'étudier ces problématiques en se positionnant de la manière suivante :

***une création de valeur durable, marchande et non marchande,  
s'appuyant sur de l'innovation sociale et économique,  
sur une appropriation sociétale éthique et une sécurité juridique et technique.***

## LES CINQ AXES DE RECHERCHE DE LA CHAIRE

### Axe 1. Identités numériques

Cet axe comprend l'étude des fonctions essentielles participant au schéma de bout en bout de la chaîne de confiance de fourniture de l'identité numérique (au sens de l'identité réelle) dès la phase d'enrôlement et pendant tout le cycle de vie de cette identité, y compris en contexte de crise. Les problématiques de gestion de la preuve et de la responsabilité à la fois juridique et éthique des différents acteurs y sont traitées, notamment dans le contexte de la mobilité. Ces sujets s'inscrivent dans la révision du cadre européen sur l'identification électronique et les services de confiance pour les transactions électroniques, lequel prévoit une interopérabilité entre les systèmes nationaux.

### Axe 2. Gestion des informations personnelles

Cet axe vise à anticiper l'application du règlement européen relatif à la protection des données personnelles. Il étudie la façon dont on peut prendre en compte, de manière automatisée, une politique de gestion des informations personnelles appliquée par un organisme. L'objectif est ici d'apporter la preuve de la conformité de la politique de gestion et ainsi d'augmenter le niveau de confiance de l'utilisateur. A un niveau plus global, la question de la perte de confiance et des facteurs susceptibles de redonner confiance dans les systèmes technologiques sous l'angle du développement des systèmes d'anonymisation et du « design de la *privacy* » est abordée.

### Axe 3. Contributions et traces

Ce thème étudie la manière dont les internautes contribuent, de manière volontaire ou non, au partage de leurs informations personnelles. Il traite de ce qui fait sens dans l'acte de contribution dans nos environnements numériques ainsi que de la question de la modélisation des choix des internautes quant aux informations qu'ils rendent disponibles. La notion de rôle y est développée pour mieux comprendre les multiples facettes qui composent l'identité numérique et leurs relations avec les choix. Ce thème aborde également la question de la demande de *privacy* et cherche à déterminer les facteurs qui influencent la divulgation et le partage d'informations personnelles.

### Axe 4. Informations personnelles dans l'Internet des objets

Il s'agit ici d'étudier le régime juridique applicable aux informations personnelles créées par les objets, notamment en ce qui concerne la propriété des identifiants. Les thèmes de la co-responsabilité juridique et éthique des différents acteurs sont également traités, ce qui implique d'analyser les relations entre les données créées par un objet (par exemple le compteur intelligent d'un foyer), un individu et un groupe d'individus. Cet axe couvre, en outre, les problématiques de traçabilité et d'anonymisation des informations ainsi que la gestion et la sécurité des flux automatisés, notamment dans le contexte du *cloud computing*.

### Axe 5. Politiques des informations personnelles

Ce dernier axe vise à proposer des critères d'évaluation des systèmes, produits ou services traitant des informations personnelles tant d'un point de vue technique, que juridique, économique et éthique. Ces critères, qui sont interdépendants, permettront de développer une méthodologie pour évaluer de façon objective le niveau de conformité et de garanties offert. Ils pourront être utilisés dans le cadre de politiques de confiance, notamment en matière de labellisation.

Pour plus d'informations, voir le site de la Chaire : [www.informations-personnelles.org](http://www.informations-personnelles.org)

Septembre 2021 - DOSSIER DE PRESSE



## LE POINT DE VUE DU CHERCHEUR EN DROIT

La plupart des empreintes des différentes activités humaines délivrent aujourd'hui des traces, directement, indirectement ou potentiellement par leur possible recoupement. Ces informations concernent l'individu (son intimité, ses activités professionnelles, son identité numérique, sa géolocalisation, etc.) et les objets communicants qui l'entourent (*smartphones*, compteurs intelligents, etc.).

Cette augmentation spectaculaire d'informations personnelles utilisées comme jamais auparavant par les entreprises et les administrations pose la question de l'adéquation du système juridique. L'enjeu consiste à assurer de façon effective le respect des droits et des libertés fondamentales des citoyens : respect de la vie privée et de l'identité humaine, protection des données à caractère personnel, liberté de déplacement, liberté d'expression, etc.



**Claire Levallois-Barth,**  
maître de conférences en droit  
à Télécom Paris,  
Coordinatrice de la Chaire

Le respect de ces droits et libertés constitue une condition *sine qua non* à l'instauration d'un degré suffisant de confiance du citoyen dans son environnement en ligne et hors ligne, où se multiplient les usurpations d'identités. Or, cette confiance est un élément indispensable au développement de nouveaux produits et services utilisant des informations personnelles. Autrement dit, la création de la valeur durable implique pour une entreprise de proposer des produits et services respectueux de la vie privée du citoyen et du contrôle qu'il souhaite exercer sur son image informationnelle.

Cette recherche d'effectivité juridique se pose à deux niveaux :

- En amont, en termes de (re)définition des règles juridiques adaptées à un environnement technologique globalisé en constante évolution : à cet égard, plusieurs projets de règlements européens sont en cours de discussion (projets sur la protection des données personnelles, sur l'identification électronique et les services de confiance pour les transactions électroniques, etc.) ;
- En aval, en termes de conformité des produits et services aux règles juridiques en vigueur ou à venir, telles qu'interprétées par les autorités de protection et les tribunaux. En pratique, un organisme doit considérer l'ensemble du cycle de vie de l'information personnelle qu'il traite depuis sa création/collecte en appliquant le principe de *Privacy by design* (c'est-à-dire prenant en compte dès la conception le respect de la vie privée et de la protection des données), en passant par son utilisation pertinente (qui doit notamment respecter le consentement de la personne), sa transmission à des tiers et sa possible réutilisation, y compris en termes de propriété intellectuelle.

Ce respect des règles juridiques est fortement conditionné par l'intégration de solutions technologiques telles que l'anonymisation, la cryptographie et l'automatisation des politiques de protection de la vie privée.

L'objectif de la Chaire est de démontrer le bénéfice sociétal de la protection des informations personnelles, à la fois pour l'entreprise, en termes de responsabilité juridique et éthique et de valeur économique, et pour le citoyen, en termes de dignité, d'autonomie et d'appropriation des systèmes techniques.

Septembre 2021 - DOSSIER DE PRESSE



## LE POINT DE VUE DU CHERCHEUR EN SCIENCES INFORMATIQUES

L'évolution conjuguée des technologies de l'information (IT), des habitudes de consommation des IT, des modèles économiques, et de la réglementation amène les spécialistes en sciences de l'informatique à donner une place centrale aux informations personnelles. Ces informations peuvent prendre plusieurs formes comme les données directement identifiantes (par exemple, nom, prénom et adresse), les données permettant de caractériser le profil d'un utilisateur (ses goûts, les produits récemment achetés, etc.) et les ressources qu'une personne souhaite partager de façon contrôlée (photos, fichiers, etc.).

Dans ce contexte, les enjeux sont multiples. Tout d'abord, il s'agit de confronter toutes les avancées récentes effectuées dans le domaine juridique autour de l'identité numérique et des données personnelles vis-à-vis des outils et technologies existantes et émergentes, comme les réseaux sociaux, l'internet des objets, le *cloud computing*, les systèmes RFID et NFC.

En particulier, il s'avère intéressant d'analyser finement le rôle des acteurs impliqués dans la fourniture des identités numériques dites « qualifiées » (en raison des exigences strictes imposées permettant au propriétaire d'une identité de bénéficier d'effets juridiques identiques au même service ramené au papier), et ce pour toute la chaîne de confiance, depuis l'enrôlement de l'utilisateur jusqu'aux usages.

Ensuite, il s'agit de concevoir des outils technologiques ou logiciels visant à aider les différents acteurs de la chaîne de confiance à prendre des décisions éclairées concernant la gestion des informations personnelles, conformément au cadre réglementaire en vigueur. L'objectif est de protéger les citoyens dans leur approche consommatrice des IT, de faciliter la mise en conformité des prestataires de services, et de simplifier l'audit de ces prestataires par les organismes de contrôle. Ces outils, dont certains vont favoriser la conception de systèmes *Privacy by design* du fait de leur nature atomique ou de leur caractère fondamental qui les rendent facilement intégrables, doivent avoir une portée éducative pour sensibiliser les usagers aux problèmes des données personnelles, et les mettre en garde dans certaines situations à risques.

Enfin, du point de vue des sciences de l'informatique, il faut changer radicalement la vision que la donnée est périphérique au système d'information et inerte et, au contraire, lui donner une place centrale, en lui conférant une autonomie dans la gestion de son cycle de vie. L'idée est d'intégrer au plus près de la donnée tous les éléments d'information lui permettant d'être auto-suffisante dans la caractérisation de ses propriétés et dans son suivi de gestion, et ce pour assurer une conformité des traitements des données personnelles.

Toutes ces pistes d'investigation nécessitent de croiser les compétences des spécialistes collaborant à la Chaire



**Maryline Laurent,**  
professeur en sciences de  
l'informatique à Télécom SudParis

Septembre 2021 - DOSSIER DE PRESSE



## LE POINT DE VUE DU CHERCHEUR EN ECONOMIE

Les enjeux économiques traités par cette Chaire portent d'abord sur la modélisation des choix des internautes quant aux informations qu'ils rendent disponibles dans différents contextes socio-numériques. Modéliser le choix entre différentes identités numériques permettra non seulement de développer des outils de recommandation plus performants, mais également d'analyser dans quels contextes socio-numériques les utilisateurs acceptent de partager des informations personnelles et avec qui.

Les recherches aborderont la question de la demande de *privacy* et chercheront à déterminer les facteurs qui influencent la divulgation et le partage d'informations personnelles à travers des analyses de terrain, des entretiens, des analyses statistiques, expérimentales et économétriques. Ces facteurs, tels que le besoin de customisation ou l'exposition de soi, pourront ainsi être relativisés en fonction du contexte socio-numérique.

Les résultats de ces recherches permettront de mieux valoriser les contributions individuelles et les métadonnées qui y sont associées. Analyser la demande de *privacy* résoudra également le problème « dual » de l'offre d'informations personnelles par les utilisateurs de services numériques. L'analyse coût/bénéfice des données « autonomes » ouvrira ensuite la voie à des questionnements sociétaux et philosophiques autour de la notion de marché des données personnelles. Enfin, les recherches en économie analyseront les enjeux économiques, les *business models* et les écosystèmes des données connectées à travers le *big data*, le *cloud* et l'internet des objets



**Patrick Waelbroeck,**  
professeur en sciences  
économiques à Télécom Paris



## LE POINT DE VUE DU CHERCHEUR EN PHILOSOPHIE ET EN ETHIQUE

L'expansion du numérique dans nos vies appelle des formes de responsabilité qui concernent la signification que nous souhaitons préserver dans le développement de nos sociétés. La question de la protection des informations personnelles est, à cet égard, cruciale dans la mesure où elle concerne la façon dont nous entendons nous inscrire (de manière consumériste ou responsable) dans nos environnements technologiques complexes.

Avec la numérisation, les possibilités d'exploitation des traces que nous laissons au gré de nos activités, est telle, que nous devons redoubler d'attention afin de préserver les valeurs auxquelles nous tenons pour favoriser la vie en commun. Parmi celles-ci, la confiance est éthiquement de premier ordre. C'est une composante essentielle de notre existence individuelle et collective.



**Pierre-Antoine Chardel,**  
professeur en philosophie  
à l'Institut Mines-Télécom  
Business School

Elle garantit une liberté d'être et de conquérir du sens dans nos interactions avec autrui. Notre épanouissement dépend de notre capacité à pouvoir éprouver un tel sentiment. Or, comme ont pu l'observer de nombreux auteurs (tels que Gilles Deleuze, Mark Poster ou Zygmunt Bauman), notre époque est dominée par des dynamiques contradictoires car nous pouvons, d'une part, globalement jouir d'une grande liberté de déplacement et d'expression et d'autre part, nos traces sont susceptibles d'être capturées et exploitées à tout moment. Vis-à-vis de ces tendances, un rapport encore largement consumériste au progrès technologique rend les usagers trop peu conscients des logiques d'instrumentalisation qui se répandent dans la société numérique. En effet, la sensibilisation et l'éducation relatives à ce type de risque demeurent encore très pauvres, voire inexistantes. La perspective d'une dérégulation du marché des données est, quant à elle, particulièrement avancée.

Mais plutôt que de laisser cette tendance l'emporter en risquant d'affecter les bases de nos écosystèmes (dont la confiance est une composante essentielle), il importe, dès à présent, de réfléchir aux conditions d'une appropriation beaucoup plus étendue de nos environnements technologiques en ayant le souci de préserver ce qui nous définit en tant qu'êtres humains, à savoir l'attachement à des principes de liberté, d'autonomie et de responsabilité. Une telle exigence éthique aura un sens si nous nous donnons pour tâche de réfléchir aux contextes sociologiques qui orientent nos pratiques technologiques. Il nous faudra, par exemple, nous interroger sur la façon dont nous pourrions, à terme, sensibiliser les usagers à la problématique des informations personnelles à l'heure à laquelle domine une certaine prévalence pour la visibilité et l'exposition de soi. Il conviendra pour ces raisons de nous pencher autant sur la question de l'appropriation des systèmes techniques eux-mêmes que sur l'économie des affects, les imaginaires sociaux et les représentations qui sous-tendent leurs usages.

Septembre 2021 - DOSSIER DE PRESSE

## LE POINT DE VUE DES PARTENAIRES

### Mécènes fondateurs



### Mécène associé



### Partenaire qualifié



### Avec le soutien de



### IN Groupe

Pour Didier Trutt, président directeur général IN Groupe « *l'identité numérique et la protection des données personnelles sont au cœur de la confiance numérique, elles doivent apporter des réponses et des garanties aux « cybercitoyens » sur des points essentiels :*

- *La protection contre l'usurpation d'identité et le vol, notamment en ce qui concerne la fraude aux moyens de paiement ;*
- *La protection contre l'atteinte à sa réputation ;*
- *Le contrôle de l'exploitation commerciale sans consentement de données personnelles ;*
- *La protection de la vie privée ;*
- *La protection des mineurs dans le monde de l'internet.*

*Mais les solutions à mettre en œuvre ne peuvent pas être uniquement technologiques, elles doivent également prendre en compte les considérations sociétales, économiques et juridiques. Dans le cadre de ses missions, IN Groupe partage pleinement cette démarche pluridisciplinaire »*

### BNP Paribas

Pour BNP Paribas, « *les données clients » participent depuis longtemps à la gestion de la relation client et au suivi des opérations bancaires au quotidien.*

*L'extension de l'étude et de la nature des « données clients » et des informations individuelles et personnelles peut potentiellement ouvrir de nouvelles opportunités de services et de produits à la fois pour les clients retailers et commerçants que pour les clients particuliers :*

- *Vers les retailers et commerçants, en leur donnant accès à une connaissance inaccessible aujourd'hui des comportements de leurs propres clients à un niveau macro. Cette nouvelle proposition de valeur permet à la banque de développer et consolider sa relation avec ses clients entreprise.*
- *Vers ses clients particuliers, en leur proposant de nouveaux services liés à l'usage de leurs produits bancaires et à leur vie quotidienne. Ces offres permettent de renforcer leur satisfaction et leur fidélité tout en leur offrant la possibilité d'améliorer leurs comportements de consommation.*

*L'accès et l'utilisation de certaines données personnelles des clients représentent donc pour BNP Paribas une double opportunité : renforcer sa valeur ajoutée auprès de ses clients entreprise et renforcer la satisfaction et l'expérience de ses clients particuliers.»*

Septembre 2021 - DOSSIER DE PRESSE

**Orange**

Pour Mari-Noëlle Jégo-Laveissière, Directrice exécutive Innovation, Marketing et Technologies d'Orange : *« la protection des données personnelles et le respect de la vie privée de nos clients constituent un enjeu majeur pour un opérateur télécom comme Orange dont les réseaux, tant mobiles que fixes, acheminent une quantité croissante de données personnelles. La variété des partenaires, comme la variété de ses compétences, confère à cette chaire une grande richesse créatrice. Elle pourra ainsi nourrir les programmes de recherche que nous menons sur les technologies innovantes de protection des données personnelles. »*

**Dassault Systèmes**

Pour Pascal Daloz, directeur général adjoint de Dassault Systèmes *« Sur Internet, il n'y a pas que des producteurs ou des consommateurs mais également des contributeurs. Les exemples ne manquent pas, du logiciel libre à Wikipédia. Cette économie contributive, qui repose sur des investissements personnels et collectifs, crée une autre forme de valeur. De même, les traces numériques ne sont pas que des messages qu'un dispositif numérique enregistre sur l'activité ou l'identité de ses utilisateurs, mais également des données. Prises isolément, elles n'ont guère de sens. Mais regroupées, traitées et combinées, elles peuvent révéler des informations significatives et stratégiques.*

*Pour ces raisons, nous pensons que l'enjeu des contributions et des traces numériques est au cœur de l'Innovation et préfigure un nouveau monde industriel. En effet, les écosystèmes collaboratifs prennent des périmètres et des formes nouvelles (par exemple avec les filières industrielles inter-entreprises et le crowd-sourcing), impliquant de nouveaux contributeurs, de nouvelles communautés. Les usages prennent également une part plus importante dans la création, que les retours des utilisateurs soient explicites ou implicites (par exemple avec l'Internet des Objets).*

*Chez Dassault Systèmes, nous avons à cœur de fournir aux entreprises et aux individus des mondes virtuels afin de concevoir ces innovations durables. En plus de ces outils numériques, nous souhaitons être proactifs dans les réflexions comportementales, juridiques et éthiques, qui permettent de maximiser ces contributions, dans le respect des individus et des entreprises. Qu'est-ce qui me motive à contribuer ? Comment organiser les échanges ? Qu'est-ce qui m'appartient dans une création collective ? Mon usage et mes traces sont-elles ma propriété ? Comment suis-je protégé ?*

*La Chaire Valeurs et Politiques des Informations Personnelles nous paraît être un point focal important pour mener ces réflexions d'anticipation, en partageant avec des industriels et des académiques de qualité, vers une obsession commune de création de valeur pour les individus, les entreprises et la société. »*

**CNIL**

Pour Marie-Laure Denis, présidente de la CNIL, *« La CNIL est particulièrement heureuse de participer à la Chaire « Valeurs et Politiques des Informations Personnelles », une démarche collaborative qui témoigne de façon emblématique de la politique d'ouverture et de concertation avec le monde de la recherche dans la continuité de la convention de partenariat signée avec l'Institut Mines-Télécom.*

*En effet, pour le régulateur, tout a changé depuis une quinzaine d'années avec une digitalisation accélérée des relations entre personnes, des activités et des usages. La donnée personnelle est au centre de ce bouleversement.*

*Dans ce contexte, le régulateur ne saurait travailler seul et il est particulièrement précieux d'appréhender la situation actuelle en s'appuyant sur les professionnels et la recherche académique pour être capable de comprendre ces changements, leur impact sur notre contrat social, et d'anticiper.*

*Cette Chaire Valeurs et politiques des informations personnelles est donc l'occasion de la mise en commun de nos expertises respectives pour approfondir la problématique des informations personnelles.*

*Je suis donc très satisfaite que la CNIL y participe en tant que partenaire qualifié. »*

Septembre 2021 - DOSSIER DE PRESSE

## Les Rencontres de la Chaire Valeurs et Politiques des Informations Personnelles

Les **Rencontres** de la Chaire proposent aux entreprises, chercheurs, étudiants et journalistes de discuter autour des thématiques majeures de la chaire. Ces conférences-débats sont un évènement régulier ouvert au public.

Pour visionner les vidéos : [www.informations-personnelles.org/category/rencontres/](http://www.informations-personnelles.org/category/rencontres/)\*

➤ Séminaire « Socio-philosophie du temps présent. Enjeux épistémologiques, méthodologiques et critiques »

Séance. DÉFIANCE ET CONFIANCE DANS LE TEMPS PRÉSENT



Cette [séance du séminaire de l'EHESS Socio-philosophie du Temps présent](#) était organisée en ligne le **10 juin 2021** était coordonnée et animée par Pierre-Antoine Chardel et Valérie Charolles, en partenariat avec la Chaire VP-IP et l'Observatoire de l'éthique publique.

Avec les interventions de Mark Hunyadi, professeur à l'Université Catholique de Louvain, membre associé de la Chaire VP-IP, [Comment peut-on être méfiant ?](#), Thierry Ménissier, professeur à l'Université Grenoble Alpes, responsable de la chaire MIAI "éthique & IA", Université Grenoble Alpes, Institut de Philosophie de Grenoble (IPhIG), Grenoble IAE & Grenoble INP - Institut d'Ingénierie et de Management expert en sécurité et intelligence économique, [Pour une éthique de l'innovation](#), Valérie Charolles, chercheuse à IMT-BS et membre de la Chaire VP-IP, Pierre-Antoine Chardel, professeur à IMT-BS et membre co-fondateur de la Chaire VP-IP.

Voir le programme et la vidéo sur [www.informations-personnelles.org](http://www.informations-personnelles.org)

➤ Rencontre « Au début est la confiance »



Cette [21<sup>e</sup> Rencontre](#) était organisée en ligne le **11 mars 2021** par l'équipe de la Chaire Valeurs et Politiques des Informations Personnelles, à l'occasion de la sortie de l'ouvrage "Au début est la confiance" de Mark Hunyadi et en présence de l'auteur qui en a exposé les idées fondamentales.

A découvrir : [Au début est la confiance, mais peut-on s'en passer ?](#)

Mark Hunyadi a expliqué les principes de sa théorie unifiée de la confiance, et la manière dont elle s'articule au monde numérique. A suivre une discussion pluridisciplinaire au regard de la sécurité des réseaux, de l'économie et du droit avec Maryline Laurent, Patrick Waelbroeck et Claire Levallois-Barth.

Il s'agissait pour les 3 membres fondateurs de la Chaire VP-IP d'interroger cette théorie unifiée au regard de cas pratiques et actuels, *a fortiori* dans le cadre de l'instauration du nouveau marché unique des données à l'échelle européenne et du cadre de régulation en cours d'évolution

Voir le programme et la vidéo sur [www.informations-personnelles.org](http://www.informations-personnelles.org)

Septembre 2021 - DOSSIER DE PRESSE

➤ Séminaire « Socio-philosophie du temps présent. Enjeux épistémologiques, méthodologiques et critiques »

Séance. SURVEILLANCE, SÉCURITÉ ET LIBERTÉS EN TEMPS DE CRISE



Cette séance du séminaire de l'EHESS *Socio-philosophie du Temps présent* était organisée en ligne le 13 novembre 2020 en partenariat avec la Chaire VP-IP et l'Observatoire de l'éthique publique.

Avec les interventions de Caroline Lequesne-Roth, maître de conférence en droit public à l'Université Côte d'Azur, *Du biopouvoir à la Gorgone, Réflexions sur le pouvoir à l'ère digital*, Olivier Hassid, expert en sécurité et intelligence économique,

*Loi de sécurité globale : problèmes conceptuel, méthodologiques et stratégiques*, Pierre-Antoine Chardel et Valérie Charolles, *Retour sur le travail effectué avec Mireille Delmas-Marty concernant l'application StopCovid*.

Voir le programme et la vidéo sur [www.informations-personnelles.org](http://www.informations-personnelles.org)

➤ Rencontre " Identités numériques, données biométriques et reconnaissance faciale



Cette 20<sup>e</sup> Rencontre, organisée en ligne le 13 novembre 2020 par l'équipe de la Chaire Valeurs et Politiques des Informations Personnelles dans le cadre du Cycle de conférences "Identités numérique de confiance", visait à dresser, à l'occasion de cette première session, un état des lieux des controverses engendrées par cette technologie biométrique probabiliste, notamment en ce qui concerne son efficacité et le respect de nos droits fondamentaux.

Introduction par **Romain Galesne-Fontaine**, Président du comité de pilotage de la Chaire VP-IP, IN Groupe, et avec les interventions de **Claire Levallois-Barth**, Coordinatrice de la Chaire VP-IP, *La reconnaissance faciale, des cas d'usage multiple*, **Emmanuel Netter**, Professeur de droit privé à l'université d'Avignon, directeur du LBNC (EA 3788), *Les enjeux juridiques de la reconnaissance faciale*, **Marc Norlain**, CEO et co-fondateur d'ARIADNEXT, société bretonne spécialisée dans les problématiques de l'identité numérique, *La reconnaissance faciale au service de l'identité numérique*.

Voir le programme et la vidéo sur [www.informations-personnelles.org](http://www.informations-personnelles.org)

Septembre 2021 - DOSSIER DE PRESSE

➤ **Rencontre " Ce que les algorithmes et les informations massives font à la confiance dans la société numérique "**



Cette [19<sup>e</sup> Rencontre](#), organisée en ligne le **25 juin 2020** par l'équipe de la Chaire Valeurs et Politiques des Informations Personnelles, visait à faire le point sur les changements réellement introduits par les données massives et l'usage des algorithmes (modification de surface, d'échelle, de nature, ...). En faisant débattre des chercheurs issus de différentes disciplines (physique, informatique, sciences de l'information, philosophie), il s'agissait aussi de poser la question des types de modèles et d'usages à même d'assurer la confiance dans le numérique.

Avec les interventions de **Pablo Jensen** (directeur de recherche au CNRS, chercheur au laboratoire de physique de l'ENS de Lyon), **Maryline Laurent** (professeure à Télécom Sud-Paris, directrice adjointe du département Réseaux et Services de Télécommunications, responsable de l'équipe R3S du laboratoire SAMOVAR et co-fondatrice de la Chaire VP-IP), **Eric Guichard** (maître de conférences HDR à l'Enssib, chercheur au laboratoire Triangle et membre du comité de pilotage de l'Institut Rhônalpin des Systèmes Complexes (CNRS/ENS de Lyon)), **Valérie Charolles** (chercheuse en philosophie à IMT-BS, chercheuse associée à l'IAC (CNRS/EHESS), membre de la Chaire VP-IP).

Voir le programme et la vidéo sur [www.informations-personnelles.org](http://www.informations-personnelles.org)

➤ **Seconde enquête CVPIP - Médiamétrie " Données personnelles et confiance : évolution des perceptions et usages post-RGPD "**



Cette [18<sup>e</sup> Rencontre](#) organisée le **31 octobre 2019** était animée par Claire Levallois-Barth. La Chaire Valeurs et Politiques des Informations Personnelles de l'Institut Mines-Télécom s'est associée à Médiamétrie pour réaliser une nouvelle étude sur la manière dont les Français gèrent leurs données personnelles.

Cette enquête, menée en mai 2019, entend prolonger [celle précédemment publiée en 2017\\*](#). Elle porte sur l'évolution des stratégies mises en place par les utilisateurs, les identités numériques et l'achat en ligne, ainsi que sur la perception de l'impact du Règlement Général sur la Protection des Données (RGPD) entré en application le 25 mai 2018.

Les données personnelles des internautes sont bien souvent au cœur des modèles économiques des principaux acteurs du numérique. Mais dans quelle mesure, quel périmètre, les citoyens sont-ils prêts à partager leurs informations, dans quel cadre et avec qui ? Subissent-ils les pratiques de ces grands acteurs ou développent-ils désormais de nouveaux comportements empêchant la collecte de leurs données personnelles ? Quel est l'impact de leurs nouvelles pratiques sur la manière de s'exprimer en ligne, de rechercher des informations ou d'acheter des produits et services ?

Avec les interventions de **Jean Lessi** (Secrétaire général de la CNIL), **Didier Trutt** (Président-directeur général IN Groupe), **Francis Jutand** (directeur général adjoint de l'IMT), **Olivier Vandembilcke** (Regulatory and Innovation BNP Paribas), **M. Laurent Battais** (Directeur général adjoint Médiamétrie) et **Patrick Waelbroeck** (Professeur d'économie industrielle et d'économétrie à Télécom Paris), BNP Paribas (Paris). Avec le soutien de : **IN Groupe, BNP Paribas, Orange, Qwant, Sopra Stéria, Dassault Systèmes et la CNIL** .

Télécharger l'étude, la synthèse et voir la vidéo sur [www.informations-personnelles.org](http://www.informations-personnelles.org)

Septembre 2021 - DOSSIER DE PRESSE

➤ **Data Economy : Data Brokers and Competition**



Cette [conférence internationale](#) en anglais sur l'économie des données organisée le **12 juin 2019** par l'équipe de la Chaire Valeurs et Politiques des Informations Personnelles et animée par Patrick Waelbroeck s'est concentrée sur les stratégies des courtiers en données et leur impact sur les marchés. Les questions liées à la collecte de données et à la concurrence ont été abordées.

Avec les interventions de **Alexis Walckiers** (Chief Economist of the Belgian competition authority), **Patrick Waelbroeck** (Télécom Paris), **Heli Koski** (ETLA), Télécom Paris, Paris (France).

Voir le programme et la vidéo sur [www.informations-personnelles.org](http://www.informations-personnelles.org)

➤ **Les défis éthiques et sociétaux des identités numériques**



Conférence organisée par Institut Mines-Télécom Business School et la Chaire Valeurs et Politiques des Informations Personnelles le **23 mai 2019** à la [FSMH](#), (Paris) à l'occasion de la parution de l'ouvrage intitulé [Les identités numériques en tension. Entre autonomie et contrôle](#) par **Armen Khatchatourov**, en collaboration avec **Pierre-Antoine Chardel**, **Andrew Feenberg** et **Gabriel Périès** (ISTE Editions / Wiley, 2019).

Télécharger le programme [www.informations-personnelles.org](http://www.informations-personnelles.org)

➤ **Services personnalisés et protection des données personnelles : les réponses apportées par la technologie**



Cette [17<sup>e</sup> Rencontre](#) organisée le **11 avril 2019** par l'équipe de la Chaire VPIP et animée par Maryline Laurent portait sur les spécificités liées à la personnalisation de services, l'équilibre à rechercher entre le recours aux technologies protectrices de la vie privée, appelées en anglais *Privacy Enhancing Technologies* ou *PETs* et la personnalisation de services. Nous nous sommes intéressés également aux défis à relever pour que les industriels puissent s'approprier et implémenter ce type de technologies.

A cette occasion, **Maryline Laurent** et **Aymeric Poulain Maubant** ont présenté la dernière publication de la Chaire VPIP, au format livre électronique, décrivant pour un public non spécialiste, les principales *PETs* et leur adéquation ou non aux besoins de personnalisation de services.

Maryline Laurent a aminé ensuite une table ronde avec nos trois invités : **Eric Léandri** (Président de Qwant), **Stéphane Bortzmeyer** (Ingénieur R&D à l'AFNIC et auteur) et **Louis-Philippe Sondeck** (consultant indépendant).

Télécharger l'ouvrage et visionner la vidéo sur [www.informations-personnelles.org](http://www.informations-personnelles.org)

Septembre 2021 - DOSSIER DE PRESSE

➤ **Mise en œuvre du RGPD en France : quel État ?**



[16<sup>e</sup> Rencontre](#) organisée le **12 décembre 2018** par l'équipe de la Chaire VPIP et animée par Claire Levallois-Barth. Avec les interventions de **Paula Forteza**, Députée à l'Assemblée Nationale, **Henri Verdier**, Ambassadeur du numérique pour la France, **Gilles Braun**, Délégué à la protection des données pour le Ministère de l'Éducation Nationale et **Jean Lessi**, Secrétaire Général de la CNIL.

Ce sujet, plus qu'attendu, a été abordé sous l'angle du secteur public et de nos administrations.

Après les interventions de quatre acteurs clés de la mise en œuvre du RGPD en France, une table-ronde a été l'occasion de confronter les points de vue et de discuter du chemin restant à parcourir.

Voir le programme et visionner la vidéo sur [www.informations-personnelles.org](http://www.informations-personnelles.org)

➤ **Signes de confiance : l'impact des labels sur la gestion des données personnelles**



[15<sup>e</sup> Rencontre](#) organisée le **8 mars 2018** par l'équipe de la Chaire VPIP avec les interventions de **Mark Hunyadi**, Directeur du Centre Europé et Professeur en philosophie, Université catholique de Louvain, **Sophie Nerbonne**, Directrice de la conformité, CNIL, **Etienne Drouard**, Avocat associé, K&L Gates, **Eric Lachaud**, Doctorant en droit et technologie, *Tilburg Institute for Law, Technology, and Society* (TILT), Université de Tilburg, Pays-Bas, **Franck Lebeugle**, Directeur Général, AFNOR Certification, et **Laurent Midrier**, Vice-Président Stratégie & Innovation, Bureau Veritas.

Présentation du deuxième ouvrage de la Chaire : *Signes de confiance - L'impact des labels sur la gestion des données personnelles* suivie d'une table ronde et d'un débat.

Après avoir défini la notion de confiance en philosophie, en droit, en économie et en sciences de l'information, l'ouvrage propose d'aborder la question des labels en matière de données personnelles comme outil de confiance. Quel est leur impact sur la perception de l'utilisateur et ses actes de consommation ? Quelles réponses la technologie – dont la blockchain – peut-elle apporter ? Quel est ou quel doit être à cet égard le nouveau rôle de l'État ? L'omniprésence de labels ou de trust by design n'a-t-elle pas ses limites ? La sur-utilisation de labels ne risque-t-elle pas parfois de déresponsabiliser les individus en les déchargeant de toute analyse critique ?

Télécharger l'ouvrage sur [www.informations-personnelles.org](http://www.informations-personnelles.org)

Septembre 2021 - DOSSIER DE PRESSE

➤ **Données personnelles et confiance : quelles stratégies pour les citoyens-consommateurs en 2017 ?**



**14<sup>e</sup> Rencontre** du **24 juin 2017** organisée par l'équipe de la Chaire VPIP avec les interventions de **Caroline Lancelot-Miltgen**, Professeur en Marketing à Audencia Business School, **Olivier Desbiey**, Chargé des études prospectives à la Cnil, **Baptiste Didier**, Directeur du Pôle AdHocs et Comportements Médias à Médiamétrie, et <https://cvpip.wp.imt.fr/2016/03/19/2016-03-identites-numeriques/>, Professeur d'économie à Télécom Paristech, co-fondateur de la Chaire Valeurs et politiques des informations personnelles.

La Chaire Valeurs et Politiques des Informations Personnelles de l'IMT (Institut Mines-Télécom) et Médiamétrie ont réalisé, en mars 2017, une enquête sur la manière dont les internautes français gèrent leurs données personnelles. Cette grande enquête, adressée à plus de 2000 personnes, s'inscrit dans le contexte d'une érosion significative de la confiance sur Internet.

Les internautes subissent-ils les pratiques des grands acteurs de l'Internet ou, au contraire, décident-ils de réagir en recourant à des outils de protection tels que des bloqueurs de publicité qui empêchent la collecte de leurs données personnelles ? Quel est l'impact des nouveaux usages en matière de gestion de données personnelles sur la manière dont les utilisateurs s'expriment en ligne, recherchent des informations et achètent des produits ? De fait, si le contrat de confiance est brisé, comment peut-on restaurer cette confiance ?

Télécharger l'étude et sa synthèse et voir la vidéo sur [www.informations-personnelles.org](http://www.informations-personnelles.org)

➤ **Les données personnelles dans les traités et accords internationaux : le *Privacy Shield***



**13<sup>e</sup> Rencontre** du **6 janvier 2017** avec les interventions de **Christian Roux**, Directeur de la Recherche et de l'Innovation de l'Institut Mines-Télécom, **Florence Raynal**, Chef du service des affaires européennes et internationales au sein de la CNIL et **Bruno Gencarelli**, Chef de l'Unité de protection des Données au sein de la Commission européenne (DG Justice et Consommateurs).

En octobre 2015, la Cour de Justice de l'Union européenne a invalidé l'accord de la sphère de sécurité (*Safe Harbor*) qui jusqu'ici validait le transfert de données personnelles des citoyens européens vers les États-Unis. La Cour considérait en effet que les garanties offertes par les États-Unis protégeaient insuffisamment les personnes dont les données étaient transférées.

En remplacement *Safe Harbor*, *Privacy Shield* a donc été instauré. Mais six mois à peine après son adoption, il fait débat et de nombreuses voix, citoyennes comme institutionnelles, mettent en cause sa fiabilité comme son efficacité. Cette rencontre avait pour but d'échanger sur le *Privacy Shield*, sa mise en place, son cadre, mais également sur les questionnements qui lui sont liées en terme de pertinence, d'efficacité et de conséquences.

Voir le programme, la vidéo et télécharger l'étude sur [www.informations-personnelles.org](http://www.informations-personnelles.org)

Septembre 2021 - DOSSIER DE PRESSE

### ➤ L'Internet des objets dans l'écosystème européen



**12<sup>e</sup> Rencontre** du **25 novembre 2016** avec **Godefroy Beauvallet** (Directeur de l'innovation de l'IMT), **Thibaut Kleiner** (Commission Européenne), **Robert Mac Dougall** (Président au sein de l'Alliance for Internet of Things Innovation - AIOTI) et **Olivier Ezraty** (expert dans les domaines de l'Innovation et blogueur influent).

En partenariat avec le media *Contexte*, spécialiste des politiques européennes, la rencontre a permis au cours de la matinée de mettre en avant les acteurs et les enjeux de cet écosystème Européen de l'internet des objets.

Deux autres thématiques ont été soulevées l'après-midi : les aspects juridiques de l'internet des objets au regard de la mise en œuvre du nouveau règlement européen sur la protection des données, et les aspects sociétaux et philosophiques de ce nouvel environnement Homme-machines, avec ses questionnements et implications sur le plan individuel et collectif.

Voir le programme, les vidéos sur [www.informations-personnelles.org](http://www.informations-personnelles.org)

### ➤ Les identités numériques



**11<sup>e</sup> Rencontre** du **10 mars 2016** avec **Didier Trutt**, Président-directeur général du Groupe Imprimerie Nationale, et **Philippe Laulanie**, Retail Mobile Wallet – RD&I, BNP Paribas.

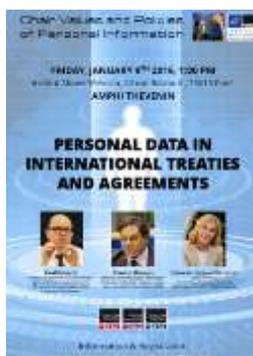
Présentation du Cahier Identités numériques suivie d'un débat.

Ce Cahier examine la manière dont la France et les pays de l'Union européenne entendent mettre en place des systèmes de gestion des identités à l'échelle de la société, notamment pour améliorer la sécurité des moyens d'identification et simplifier leurs démarches administratives. Dans le même temps, ce mouvement renforce la transparence des différentes facettes de l'individu et augmente les risques de discrimination.

Quels sont les effets de cette tendance à l'unification des identités à la fois du point de vue philosophique, éthique, juridique, économique et informatique ?

Télécharger l'ouvrage sur [www.informations-personnelles.org](http://www.informations-personnelles.org)

### ➤ Les données personnelles dans les traités et accords internationaux



**10<sup>e</sup> Rencontre** du **8 janvier 2016** avec **Paul Nemitz**, directeur Droits fondamentaux et citoyenneté de l'Union européenne, Commission européenne ; **Claude Moraes**, député européen, président de la Commission des libertés civiles, de la justice et des affaires intérieures, et **Isabelle Falque-Pierrotin**, présidente de la CNIL et présidente du G29 (Groupe de travail de l'Article 29 sur la protection des données).

À l'ère du numérique, les conséquences de la bonne ou de la mauvaise utilisation des données personnelles constituent un défi majeur qui se doit d'être envisagé à l'échelle mondiale, à la fois pour les citoyens, les gouvernements et les acteurs économiques.

Ce défi contemporain n'implique rien de moins que des échanges et des décisions au niveau international. L'enjeu porte sur le respect de la protection des données personnelles et de la vie privée des citoyens, comme le montre le jugement de la Cour de Justice de l'Union européenne du 6 octobre sur les principes de la sphère de sécurité (« Safe Harbor »).

Septembre 2021 - DOSSIER DE PRESSE

➤ **Décentralisation et vie privée : une voie européenne ?**



**9<sup>e</sup> Rencontre** du **4 juin 2015** avec **Francesca Musiani**, chargée de recherche CNRS à l'Institut des sciences de la communication, membre de la commission « droits et libertés à l'âge du numérique » de l'Assemblée nationale, et auteur de *Nains sans géants* récompensé par le Prix de thèse CNIL.

Avec la participation de nombreux intervenants philosophes, journalistes, experts et enseignants, des Presses des Mines, du Centre de sociologie de l'innovation de Mines ParisTech, la CNIL et de la Chaire Valeurs et Politiques des Informations Personnelles.

L'ouvrage *Nains sans géants* explore les formes d'organisation décentralisées de l'internet: il montre comment un réseau qui répartit la responsabilité de son fonctionnement à ses marges, en s'organisant selon un modèle non – ou faiblement – hiérarchisé, peut se développer dans l'internet contemporain si fortement structuré. Un tel dispositif pose des questions d'organisation des marchés, d'efficacité des techniques, de durabilité des modèles, ainsi que de protection de la vie privée et de droit des données personnelles.

Voir la vidéo sur [www.informations-personnelles.org](http://www.informations-personnelles.org)

➤ **Internet des objets et Privacy by Design**



**8<sup>e</sup> Rencontre** du **26 mars 2015** avec **Bernard Benhamou**, Coordinateur de la première conférence ministérielle européenne sur l'Internet des objets et **Olaf Avenati**, designer graphique et numérique, enseignant à l'ESAD de Reims.

Avec la montée en puissance de l'Internet des objets, et leur diversification dans la quasi-totalité des secteurs d'activité économique, de nouvelles questions sont désormais posées aux concepteurs de ces objets pour répondre aux attentes de leurs usagers, en particulier en matière de protection des informations personnelles.

Les objets connectés diffèrent en effet des objets industriels traditionnels en ce qu'ils conservent, durant l'ensemble de leur cycle de vie, un lien avec l'Internet mais aussi et surtout avec l'entreprise qui les a produits. Leur conception même (leur design) doit donc désormais intégrer ces préoccupations pour que les usagers puissent garder la maîtrise de leurs données.

La protection de la vie privée des utilisateurs des objets connectés devient ainsi une préoccupation majeure de l'ensemble des acteurs industriels. En effet, la confiance qui constitue la clé de voûte du développement de ces technologies connaît déjà de nombreuses remises en question. Ainsi, aux risques de surveillance généralisée qui existent déjà sur l'Internet « traditionnel » s'ajoute avec les objets connectés la possibilité de recueillir des données durant l'ensemble des activités quotidiennes des usagers.

Voir le programme et la vidéo sur [www.informations-personnelles.org](http://www.informations-personnelles.org)

Septembre 2021 - DOSSIER DE PRESSE

➤ **Quelles pistes concrètes pour la réappropriation des informations personnelles par le citoyen?**



**7<sup>e</sup> Rencontre** du **17 juin 2014** avec **Daniel Kaplan**, délégué général de la Fondation pour l'Internet Nouvelle Génération (FING), membre du Conseil National du Numérique et **Benjamin Sonntag**, Entrepreneur et informaticien, Cofondateur de La Quadrature du Net.

Les précédents débats de la Chaire ont notamment exploré la dissymétrie existant aujourd'hui entre les citoyens et les acteurs étatiques ou privés qui détiennent les informations personnelles. Cette rencontre s'est concentrée sur les initiatives concrètes, y compris techniques, qui ont pour but de permettre à l'utilisateur final de se réapproprier les données le concernant, et de devenir par-là même un véritable acteur dans la société dont les mécanismes économiques et sociaux sont aujourd'hui basés sur la circulation des données. Pour permettre

cette réappropriation, suffit-il que l'utilisateur bénéficie d'outils techniques limitant la circulation de ses données ? Le citoyen doit-il intervenir dans la définition des conditions de leur utilisation et si oui, de quelle manière ? Sur quels types de valeurs, économiques ou sociétales, cette réappropriation doit-elle s'appuyer ? Quels sont les outils techniques existants ou en cours de développement, mais peu connus du grand public ?

Voir le programme et la vidéo sur [www.informations-personnelles.org](http://www.informations-personnelles.org)

➤ **Traitement des informations personnelles dans les enquêtes judiciaires**



**6<sup>e</sup> Rencontre** du **1<sup>er</sup> avril 2014** avec **Eric Freyssinet**, Colonel de Gendarmerie, chef de la division de lutte contre la cybercriminalité, au Pôle judiciaire de la Gendarmerie nationale et **Olivier Itéanu**, Avocat à la Cour d'appel de Paris, Président d'honneur de l'Internet Society France.

La Convention Européenne des Droits de l'Homme instaure pour principe le respect de la vie privée et familiale, du domicile et de la correspondance. Ce même texte encadre strictement les ingérences dans l'exercice de ce droit. Or, plusieurs lois parmi lesquelles la récente Loi de Programmation Militaire imposent à différents acteurs (opérateurs de communications électroniques, fournisseurs de services de communications en ligne, etc.) de conserver les données relatives aux connexions

et élargissent le régime d'accès à ces données notamment par les autorités policières, judiciaires et douanières. Pour quelles finalités et selon quelles modalités les acteurs habilités peuvent-ils accéder à ces données et les utiliser ? Assiste-on, dans nos sociétés démocratiques, à un déplacement du point d'équilibre entre protection de la vie privée et surveillance ? Quelle est la portée réelle de ces changements et leur impact sur la normalisation de la surveillance ?

Voir le programme et la vidéo sur [www.informations-personnelles.org](http://www.informations-personnelles.org)

Septembre 2021 - DOSSIER DE PRESSE

➤ **Acceptation sociale massive de la surveillance : quelles sont les alternatives possibles à la passivité des usagers ?**



**5<sup>e</sup> Rencontre** du **28 janvier 2014** avec **Dominique Cardon**, sociologue au Laboratoire des usages d'Orange Labs et **Jean-Gabriel Ganascia**, professeur à l'Université Pierre et Marie Curie (Paris VI)

Les technologies numériques créent une situation sociétale nouvelle, où les moindres gestes des usagers (« en ligne » dans le cas des réseaux sociaux ou « hors ligne » dans le cas de la vidéosurveillance) sont susceptibles d'être enregistrés et interprétés par des acteurs aussi bien privés qu'étatiques. Souvent enconscients de cette situation, les usagers font cependant preuve d'une certaine passivité en s'y soumettant à des degrés différents. Quelles sont les raisons de cette acceptation massive ? Quel est son degré réel ? Les pratiques actuelles de gestion de visibilité par les usagers sont-elles adaptées à cette situation ? Peut-on en imaginer de nouvelles, plus à même d'y faire face ?

Voir le programme et la vidéo sur [www.informations-personnelles.org](http://www.informations-personnelles.org)

➤ **L'économie de la contribution**



**4<sup>e</sup> Rencontre** du **28 novembre 2013** avec **Bernard Stiegler**, Philosophe et **Pascal Daloz**, Directeur général adjoint de Dassault Systèmes.

Qu'on le souhaite ou non, nous produisons des informations sur Internet. Nous laissons des traces, souvent de manière involontaire, mais contribuons de manière active aux communautés en ligne. Ces contributions portent entre autres sur le partage d'informations personnelles de santé grâce aux nouveaux objets connectés, sur les modifications de pages de Wikipedia, sur les projets open-source, sur les systèmes de recommandation d'Amazon, de Tripadvisor ou encore d'eBay. Quelles sont les motivations qui poussent les internautes à contribuer sur ces plateformes ? Quelle est la valeur créée par ces plateformes et comment la partager ?

Voir le programme et la vidéo sur [www.informations-personnelles.org](http://www.informations-personnelles.org)

➤ **La vie privée en contexte : regards croisés Asie – Amérique du Nord**



**3<sup>e</sup> Rencontre** du **15 octobre 2013** avec **Helen Nissenbaum**, New York University et **Bregham Dalglish**, University of Tokyo.

Durant cette rencontre, **Helen Nissenbaum** a exploré les relations entre les nouvelles technologies, la régulation de la vie privée et les attentes culturelles des acteurs, en mobilisant le concept de « l'intégrité contextuelle ». Ce concept, aujourd'hui largement mobilisé dans les débats sur la Privacy aux Etats-Unis, permet d'aborder la problématique des informations personnelles sous un angle original. **Bregham Dalglish** a montré comment les différentes sociétés intègrent les problématiques de la vie privée. Quels sont les rapports de pouvoir en jeu ? Quelles formes d'autonomie de la personne prennent place dans les interactions avec les médiations technologiques ? Le cas du Japon a été examiné plus particulièrement.

Voir le programme, les résumés des interventions et les vidéos sur [www.informations-personnelles.org](http://www.informations-personnelles.org)

Septembre 2021 - DOSSIER DE PRESSE

➤ **Les enjeux européens de gestion des identités numériques**



[2<sup>e</sup> Rencontre](#) du **17 septembre 2013** avec **Amandine Jambert**, CNIL et Gabriel Péries, politologue à Télécom École de Management.

A l'ère du développement du numérique, des réseaux sociaux et de leur forte mondialisation, les questions liées à une définition claire de l'identité et à sa garantie se posent. De quelles identités numériques parlons-nous ? Quelle est la place aujourd'hui de ces identités dans notre monde numérique mondialisé ? Quel est le rôle des acteurs, notamment des États, dans la protection de leurs citoyens ? Quelle est la vision de l'Europe ?

Voir le programme, les résumés des interventions et les vidéos  
sur [www.informations-personnelles.org](http://www.informations-personnelles.org)

➤ **Les frontières redéfinies du privé et du professionnel à l'ère du numérique : quelles conséquences pour les informations personnelles ?**



[1<sup>ère</sup> Rencontre](#) du **17 juin 2013** avec **Maître Isabelle Renard** et **Antonio Casilli**, sociologue à Télécom ParisTech.

A l'ère du numérique, les frontières entre la sphère privée et la sphère professionnelle n'ont sans doute jamais été aussi floues. Les outils informatiques mis à disposition du salarié par l'employeur sont utilisés à des fins privées. Inversement, les outils informatiques personnels sont utilisés sur le lieu travail (BYOD « Bring Your Own Device »). Cette tendance interroge notre société toute entière. Existe-t-il (encore) un droit à la vie privée au travail ? Comment les notions même de travail et de contribution évoluent-elles ? De quelle façon les identités personnelles se reconfigurent-elles ?

Voir le programme, les présentations sur [www.informations-personnelles.org](http://www.informations-personnelles.org)

## FICHE TECHNIQUE

<b>Nom</b>	Valeurs et Politiques des Informations Personnelles Research Chair Values and Policies of Personal Information
<b>Date de création</b>	9 mars 2013
<b>Durée</b>	Chaque entreprise signe une convention pour une durée de trois ans. Il est possible d'intégrer la Chaire à tout moment.
<b>Porteur de la Chaire</b>	IMT (Institut Mines-Télécom)
<b>Responsable académique</b>	<b>Claire Levallois-Barth</b> , Maître de conférences en droit à Télécom Paris
<b>Partenaires académiques</b>	Télécom Paris Télécom SudParis Institut Mines-Télécom Business School
<b>Mécènes fondateurs</b>	IN Groupe BNP Paribas Orange
<b>Mécène associé</b>	Dassault Systèmes
<b>Partenaire qualifié</b>	CNIL
<b>Avec le soutien de</b>	Fondation Mines-Télécom
<b>Mots-clés</b>	Citoyen, Collecte, Confiance, Données personnelles, Droit, Economie, Ethique, Identité, Informations personnelles, Législation, Numérique, Philosophie, Privacy, Responsabilité, Surveillance, Technologie, Traces, Valeurs, Vie privée, Identités Numériques

Septembre 2021 - DOSSIER DE PRESSE

**Equipe**

**Maryline Laurent**, Professeur en sciences informatiques à Télécom SudParis, co-fondatrice de la Chaire

**Patrick Waelbroeck**, Professeur d'économie industrielle et d'économétrie à Télécom Paris, co-fondateur de la Chaire

**Pierre-Antoine Chardel**, Professeur de philosophie sociale et d'éthique à Institut Mines-Télécom Business School, co-fondateur de la Chaire

**Jonathan Keller**, Ingénieur de recherche en droit à Télécom Paris, chercheur associé

**Nesrine Kaâniche**, Maître de conférences en Cybersécurité, Université de Sheffield, Grande-Bretagne, chercheure associée

**Gabriel Périès**, Professeur de sciences politiques à Institut Mines-Télécom Business School

**Antonio A. Casilli**, Maître de conférences en humanités numériques à Télécom Paris

**David Bounie**, Professeur d'économie à Télécom Paris

**Souha Masmoudi**, doctorante à Télécom SudParis

**Martin Quinn**, Postdoctoral Researcher at Católica Lisbon School of Business and Economics, chercheur associé

**Yann Balgobin**, docteur en économie à Télécom Paris, responsable du master REGNUM

**Antoine Dubus**, chercheur post-doctoral en économie, Université Libre de Bruxelles, Belgique, chercheur associé

**Ivan Meseguer**, Co-fondateur de la Chaire, en charge des affaires européennes à la Direction de l'innovation de l'IMT

**Hugo Zylberberg**, Fellow at Columbia University School of International and Public Affairs, Etats-Unis

**Anne-Catherine Aye**, Assistante de la Chaire

**Site Web**

[www.informations-personnelles.org](http://www.informations-personnelles.org) – [www.personal-information.org](http://www.personal-information.org)

**Twitter**

@cvpip

**Contact**

[cvpip@imt.fr](mailto:cvpip@imt.fr)

## Contact Presse

**IMT**

**Séverine Picault**

+33 (0) 1 75 31 40 97

+33 (0) 6 27 66 05 09

[severine.picault@imt.fr](mailto:severine.picault@imt.fr)